

CAHIER N°1 : L'O.R.I.S. COMPOSANTE CLE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

CAHIER N°2 : L'O.R.I.S. AU SERVICE DU PILOTAGE STRATEGIQUE TERRITORIAL

CAHIER N°3 : LES MODES OPERATOIRES DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°4 : LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°5 : LES OFFRES DE SERVICE DE L'O.R.I.S.

Fiche 1.1 : Enjeux de l'Intelligence Territoriale

Enjeu n° 1

Eclairer les politiques publiques d'aménagement du territoire et fiabiliser les choix de développement économique régional.

A titre d'exemples :

- Anticiper les restructurations et accompagner les délocalisations ou les relocalisations critiques.
- Prévenir les défaillances, les manœuvres ou les départs de donneurs d'ordres clés.
- Décoder les risques de dépendances stratégiques auxquels le territoire peut être exposé.

Enjeu n° 2

Bâtir une capacité d'influence pour renforcer l'attractivité du territoire sur les différents échiquiers (TRANSRÉGIONAUX, NATIONAUX, EUROPÉENS, INTERNATIONAUX)

A titre d'exemples :

- Déterminer les ressources technologiques critiques à acquérir directement ou à maîtriser indirectement.
- Disposer de comparatifs de performances et de profils concurrentiels au sujet de territoires ou d'organisations cibles.
- Cartographier les espaces économiques pertinents, dont la dimension dépasse les périmètres territoriaux classiques, en fonction des projets et des acteurs concernés.

Enjeu n° 3

Protéger les actifs industriels, favoriser leur croissance et leur sécurité face aux nouvelles typologies de risques.

A titre individuel,

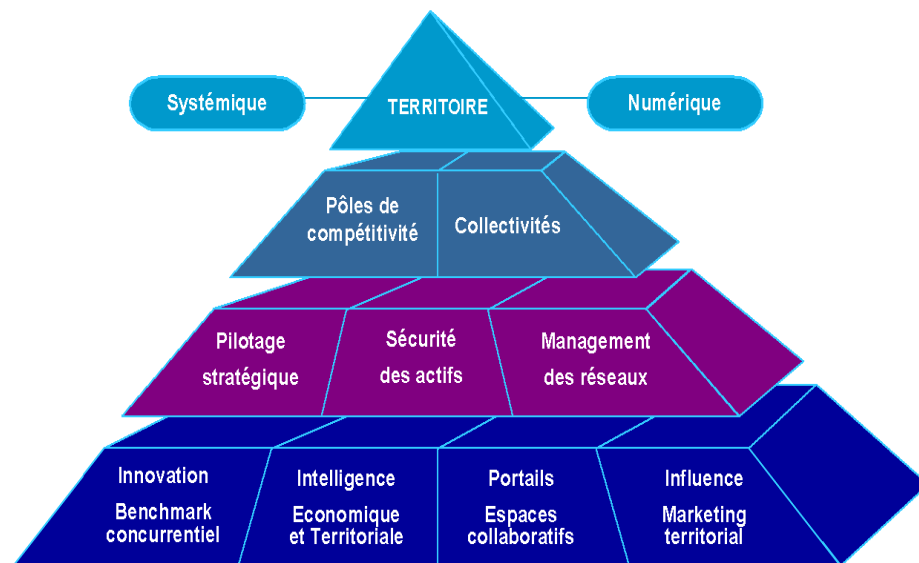
Renforcer l'aptitude des PME-PMI à :

- Connaître et comprendre l'évolution de leurs environnements.
- Déployer et manager leurs réseaux de sources informationnelles.
- Cartographier leurs vulnérabilités et leurs risques informationnels.

A titre collectif,

Développer des plateformes collaboratives pour :

- Partager des alertes et des signaux faibles.
- Capitaliser les savoirs collectifs et générer de nouvelles connaissances.
- Partager la prise de risque dans la conduite de projets innovants.
- Mettre en convergence les centres techniques qualifiés, dans la production de contenus informationnels.



Fiche 1.2 : Sphères d'intervention de l'O.R.I.S. au sein de l'Intelligence Territoriale

Problématique

La valorisation de l'espace économique nécessite la mise en œuvre d'un diagnostic territorial permanent, visant à cartographier et à comprendre les atouts ainsi que les vulnérabilités du territoire, mais aussi à anticiper les facteurs de perturbation. La réussite repose donc sur la mobilisation rapide et efficace des ressources informationnelles et la coordination d'expertises issues du territoire pour structurer un réseau opérationnel d'acteurs/décideurs au niveau régional, avec des extensions de relais d'influence au niveau national, européen voire international.

Le diagnostic territorial permanent

Il permet de définir et d'ajuster la stratégie en logique de puissance territoriale à partir d'un contrôle continu des ressources du territoire et du décodage des environnements, permettent la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte préventive et d'interprétation des situations à risque ou à potentiel d'opportunité.

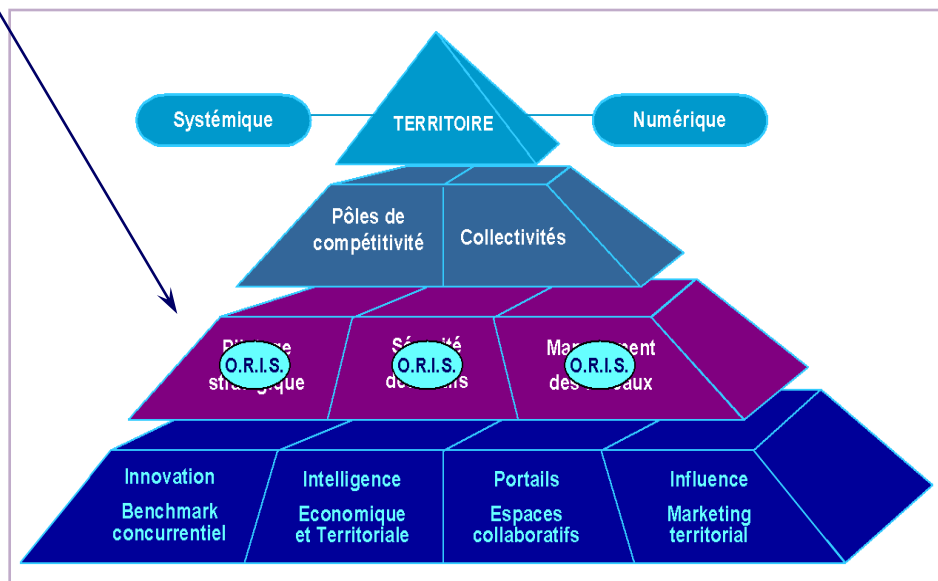
3 postures sont activées :

-Prospective : analyse des signaux faibles annonçant les futures transformations des environnements endogènes et exogènes, pour anticiper les mutations industrielles et les « ruptures de développement ».

-Proactive : analyse des facteurs conjoncturels influençant la situation à court terme, avant engagement des opérations.

-Réactive : analyse des facteurs générant les contraintes pour traiter les situations de crises et opérer les contre mesures.

Le diagnostic s'établit à travers la conjugaison des acteurs mobilisés dans le pilotage stratégique du territoire, dans la sécurité et le développement des actifs matériels et immatériels, et dans les réseaux de connaissances.



Fiche 1.3 : Définition et finalité de l'O.R.I.S.

Définition de l'O.R.I.S.

L'Organisation Régionale d'Intelligence Stratégique est

- un dispositif à géométrie variable porté et animé par une des structures du dispositif de gouvernance régionale
- qui puise ses ressources dans les réseaux de connaissance territoriaux ou extérieurs afin d'éclairer les réflexions à caractère stratégique et piloter les plans d'opérations liés au développement et à la sécurité globale du territoire.

Finalités de l'O.R.I.S.

- Doter les décideurs territoriaux d'un dispositif d'alerte préventive et de diagnostic permanent des environnements endogènes et exogènes par la définition, la surveillance et le traitement de thématiques stratégiques clés.
- Coordonner, en mode projet, les réseaux d'information du territoire au sein d'une plateforme collaborative commune pour mutualiser les connaissances et créer du sens collectif.
- Organiser les réseaux d'influence.

Fiche 1.4 : Configuration générique de l'O.R.I.S.



Configuration de l'O.R.I.S.

LA CELLULE REGIONALE DE PILOTAGE STRATÉGIQUE (C.R.P.S.)

Pilotée par l'animateur désigné par les décideurs territoriaux, elle comprendra des décideurs territoriaux publics et privés. Elle est chargée

- de définir les thématiques clés d'intelligence territoriale,
- d'exploiter les diagnostics préparés par les Groupes d'interprétation permanents,
- et de les traduire en plan d'action après avoir procédé aux arbitrages décisionnels.

LES GROUPES D'INTERPRETATION PERMANENTS (G.I.P.)

Composés des experts et des détenteurs d'influence public-privé des secteurs d'activités clés, ils sont chargés

- de formaliser les travaux d'intelligence collective confiés par la C.R.P.S. (Tableau de bord),
- de produire des diagnostics en donnant du sens aux indicateurs traités par le réseau de capteurs
- et de formuler des recommandations d'actions correctives, préventives ou adaptatives.

LES RÉSEAUX DE CAPTEURS

Composés des personnes ressources en matière d'information stratégique (public-privé), ils sont chargés

- de produire des états de l'art par le partage des connaissances collectives,
- de traiter des alertes ou des signaux faibles,
- et d'acquérir les informations ciblées en fonction des Axes de recherche qui leur sont confiés par les G.I.P.

Fiche 1.5 : Domaines d'intervention type de l'O.R.I.S.



Principaux domaines d'intervention de l'O.R.I.S.

- Adapter et optimiser les projets de développement ou les ressources du territoire selon l'évolution des environnements endogènes et exogènes en identifiant potentiel et contraintes.
- Cartographier et mettre en veille les risques liés aux grandes transitions (écologique, énergétique, numérique, sécuritaire, sanitaire, démographique, géopolitique, valeurs...(Stratégie de sécurité globale).
- Cartographier les atouts différenciateurs des pôles de compétitivité (Spécialisation intelligente).
- Anticiper les restructurations sectorielles, les défaillances ou les manœuvres de donneurs d'ordres clés.
- Prévenir les risques de dépendances stratégiques auxquels le territoire peut être exposé.
- Déterminer les ressources critiques à acquérir directement ou à maîtriser indirectement.
- Disposer de comparatifs de performances et de profils concurrentiels de territoires ou d'organisations cibles.
- Cartographier les espaces économiques pertinents dont la dimension dépasse les périmètres territoriaux classiques, en fonction des projets et des acteurs concernés.

CAHIER N°1 : L'O.R.I.S. COMPOSANTE CLE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

CAHIER N°2 : L'O.R.I.S. AU SERVICE DU PILOTAGE STRATEGIQUE TERRITORIAL

CAHIER N°3 : LES MODES OPERATOIRES DE L'O.R.I.S.

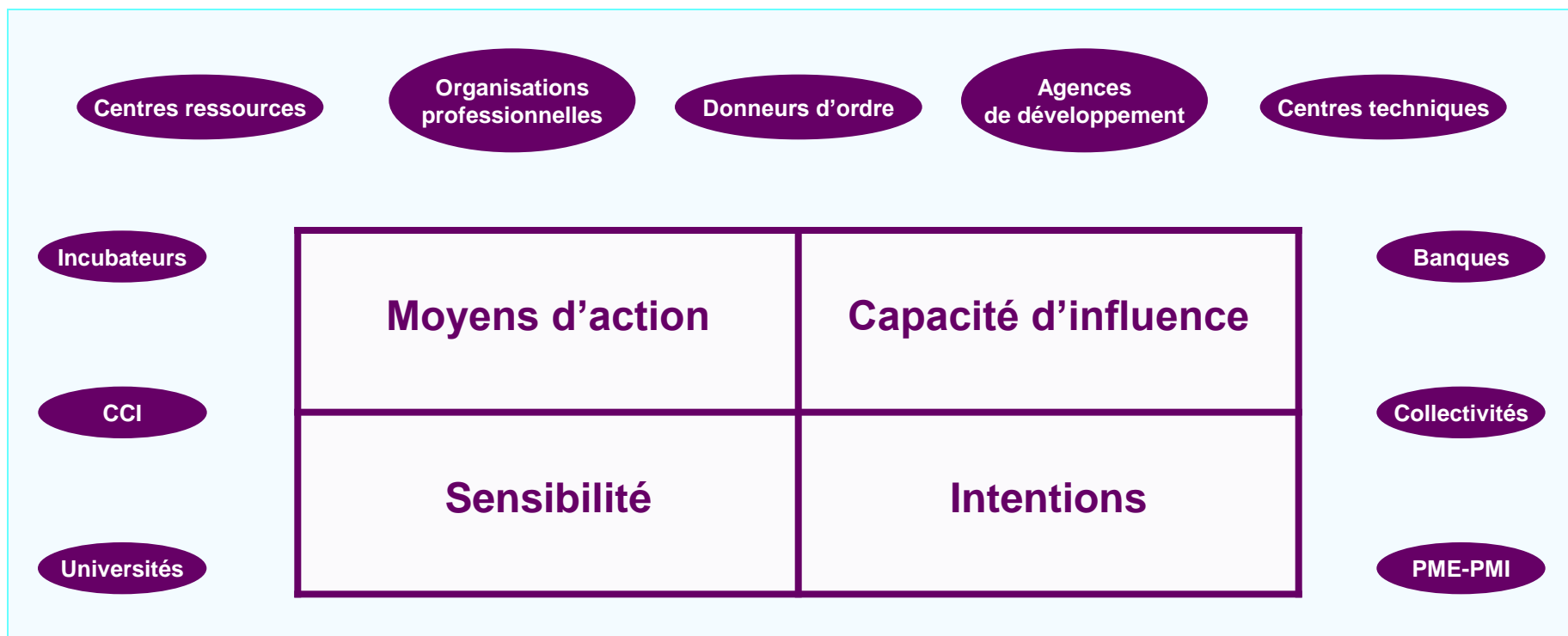
CAHIER N°4 : LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°5 : LES OFFRES DE SERVICE DE L'O.R.I.S.

Fiche 2.1 : La cartographie des acteurs clés du territoire.

Description du processus

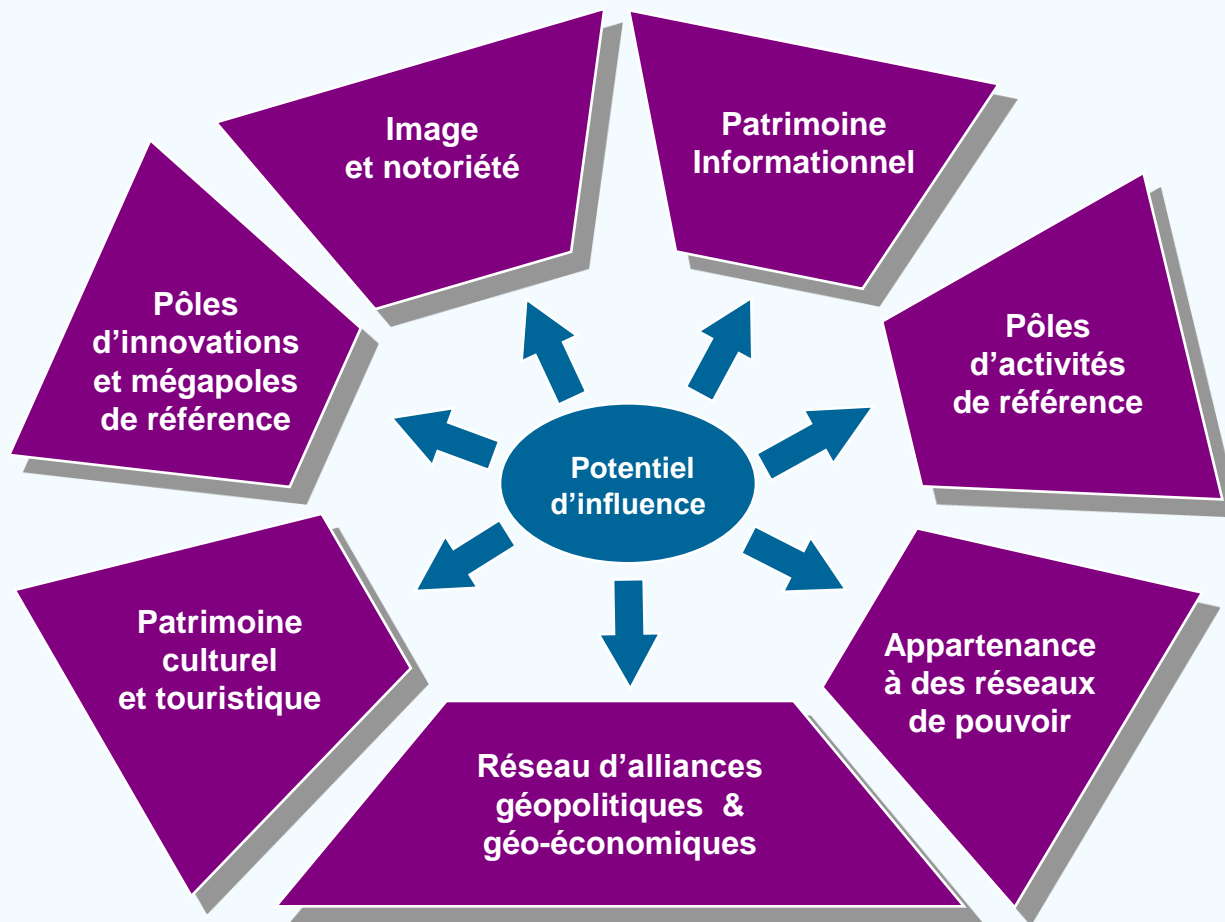
Les décideurs territoriaux interviennent au sein d'un **échiquier à quatre dimensions** : politique, économique, social et culturel. Pour agir au sein de ces espaces, il leur est nécessaire de mobiliser les parties prenantes, en disposant d'une grille de lecture précise du jeu de ces acteurs. Aussi, il convient de situer chaque acteur clé, en établissant son profil en fonction de ses moyens d'action (ressources matérielles et immatérielles), de sa capacité d'influence (réseaux, modes relationnels et crédibilité), de sa sensibilité (perceptions des enjeux et des parties prenantes) et de ses intentions.



Fiche 2.2 : Les ressources critiques d'un territoire.



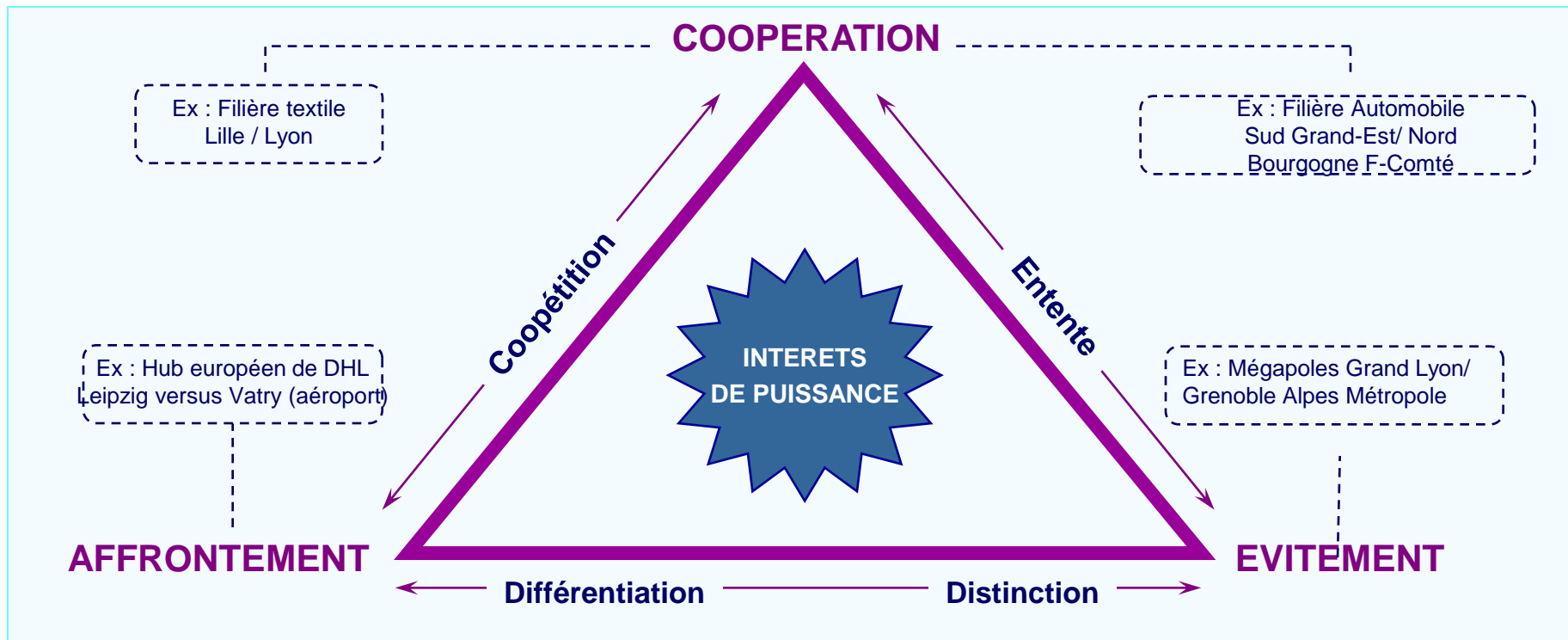
Fiche 2.3 : Le potentiel d'influence d'un territoire.



Fiche 2.4 : Les modalités de déploiement des intérêts de puissance.

Description du processus

Les décideurs territoriaux disposent de plusieurs modes de médiations stratégiques pour servir leurs intérêts de puissance (imposer leur volonté aux parties prenantes de leur environnement, dissuader les initiatives pouvant contrer leurs plans, contenir ou contraindre les vellétés de territoires compétiteurs. Ces modes de médiation sont activés en fonction des capacités-sensibilités-intentions-potentiel d'influence que possèdent les acteurs ou les territoires avec lesquels ils doivent interagir. Le mode opératoire est choisi pour réduire les contraintes et la prise de risque dans la manœuvre.



Fiche 2.5 : Configuration des « zones de compétitivité » via les sphères d'influence* (Part. 1).

Description du processus

Le positionnement stratégique d'un territoire dans la compétition européenne et internationale invite les responsables territoriaux à élaborer leur stratégie de puissance. Les sphères d'influence* permettent au décideurs territoriaux de définir leurs options stratégiques selon différentes zones de compétitivité, répondant à des enjeux clés (remédier aux risques de dépendances stratégiques, renforcer l'attractivité du territoire...).

Cette modélisation permet de traduire les intentions stratégiques des décideurs dans un cadre de cohérence qui favorise une approche dynamique de la stratégie, l'écoute active, le déploiement des avantages concurrentiels dans le but de maîtriser les menaces ou les opportunités dans l'environnement économique et concurrentiel. Il s'agit également de tisser un système de « pouvoir étendu », capitalisé au travers des liens composant le réseau d'alliances du territoire pour exposer ses facteurs d'attractivité sans avoir recours à des affrontements directs. Enfin, ces zones d'influence peuvent être activées pour contraindre les territoires challengers à disperser leurs forces ou à les amoindrir (Stratégies concurrentielles disruptives).

* **Définition** : zones « géographie-Domains d'Activités Stratégiques » sur lesquelles le territoire détient un pouvoir d'influence sur d'autres territoires, y compris dans le champ concurrentiel. L'objectif de la sphère d'influence est de promouvoir, de défendre et de protéger sa position.

1- Le Noyau : est composé des activités économiques et culturelles clés dont le territoire reçoit la plupart de ses revenus. Le territoire est maître des règles du jeu sur son noyau. C'est la partie qu'il doit absolument préserver pour sa sécurité globale. C'est la zone d'influence géo-économique et géo-culturelle où s'assoit son influence et une prédominance.

2- Les Intérêts vitaux : Cette zone se compose des activités qui, à elles seules, ne sont pas attrayantes par leur densité ou leur rentabilité, mais qui contribuent à la position du territoire dans son environnement et à l'attractivité des activités situées dans la zone du noyau. Ces activités assurent le succès du « cœur ».

3- Les Zones Tampon : Elles se composent des activités qui empêchent un territoire concurrent de prétendre pouvoir attirer les activités du territoire situées dans son noyau. C'est une zone « air-bag » qui est aussi utilisée pour détecter les mouvements et intentions des parties prenantes, au travers notamment du réseau de partenaires du territoire.

Fiche 2.6 : Configuration des zones de compétitivité via les sphères d'influence (Part 2)

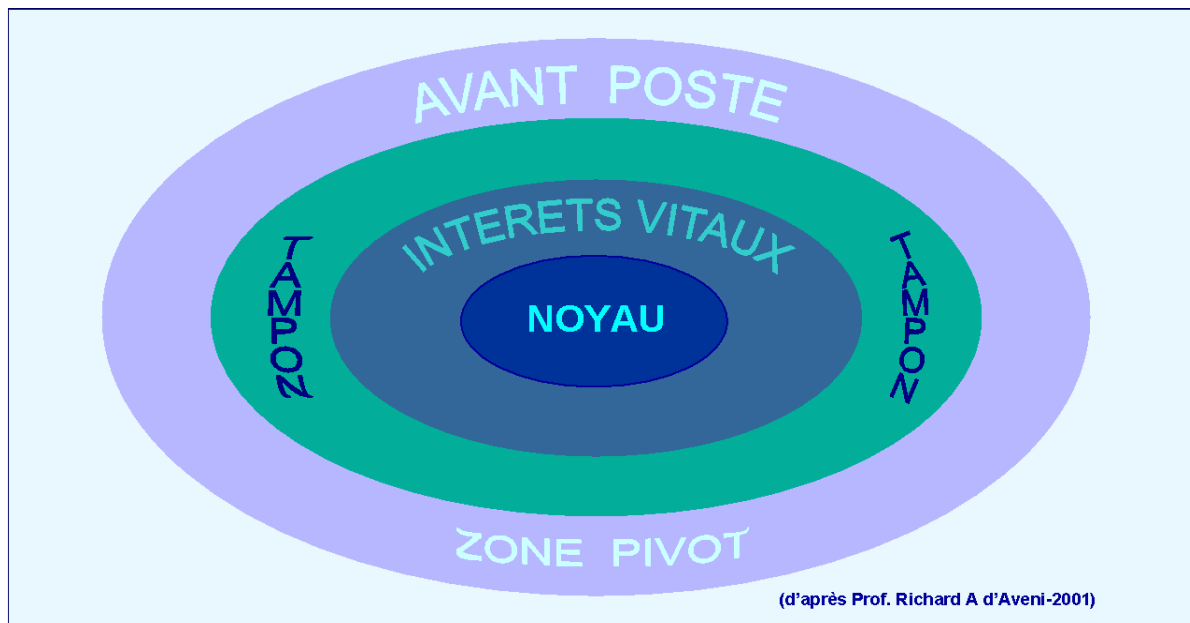
5- Les Positions avancées :

Ce sont des combinaisons d'activités qui sont développées en partenariat avec des organisations publiques ou privées de territoires alliés, dans le but de disposer de véritables « têtes de pont », capables de fournir un avantage critique par rapport aux territoires concurrents.

Ces activités, fruit d'alliances stratégiques, peuvent également contribuer à accélérer l'entrée du territoire dans des domaines innovants ou des zones géographiques ciblées, pour prendre de vitesse ses concurrents, renforcer des partenariats ou contrer la velléité de position dominante d'un autre territoire.

4- La Zone pivot :

Celle-ci se compose d'activités annexes dans lesquelles le territoire investit pour planter des jalons en prévision d'opportunités à venir. Cette zone permet également d'éviter qu'un territoire puisse détenir à l'avenir une position dominante, qui aurait pour conséquence de décaler l'équilibre des forces sur un marché ou sur une zone géographique, voir de risquer une dépendance stratégique.



CAHIER N°1 : L'O.R.I.S. COMPOSANTE CLE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

CAHIER N°2 : L'O.R.I.S. AU SERVICE DU PILOTAGE STRATEGIQUE TERRITORIAL

CAHIER N°3 : LES MODES OPERATOIRES DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°4 : LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°5 : LES OFFRES DE SERVICE DE L'O.R.I.S.

Fiche 3.1 : Les pôles d'indicateurs clés du territoire.

Description des pôles d'indicateurs

1- Vous savez ce que vous connaissez :

Ce sont les faits qui composent vos acquis de connaissance (par vos lectures, les médias, vos échanges avec votre réseau de contact...) sur lesquels vos perceptions, vos convictions et vos intuitions opèrent une influence et conditionnent la manière dont vous les prenez en compte.

Application O.R.I.S : l'exploitation des diagnostics, produits par les Groupes d'Interprétation Permanents, permet aux membres de la C.R.P.S. de se confronter de manière objective à la réalité de leurs environnements, d'arbitrer en minimisant les incertitudes et la prise de risques.

2- Vous savez ce que vous ignorez :

Ce sont les informations que vous souhaitez acquérir à propos de sujets qui vous préoccupent (l'ignorance connue).

Application O.R.I.S : quand l'obtention d'indicateurs fiables est essentielle pour résoudre une problématique stratégique, un Tableau de Bord est dressé et est confié à un G.I.P.

3- Vous ignorez ce que vous connaissez :

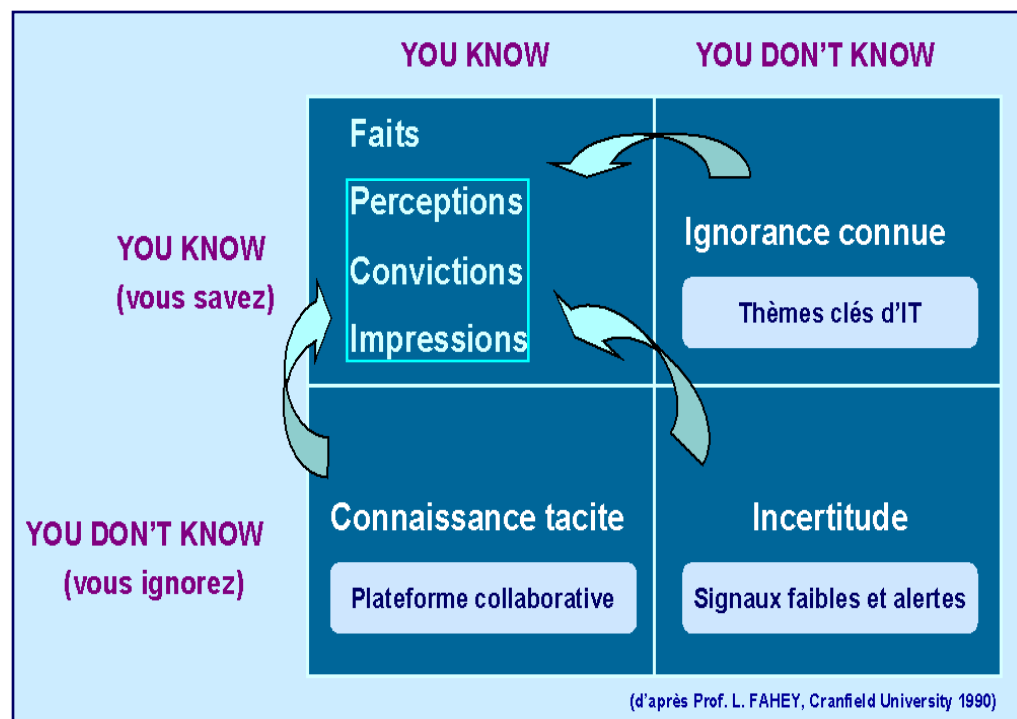
Dans une organisation, ce sont les informations et acquis d'expérience présents et non activés par absence de sollicitation et de capitalisation (connaissance tacite).

Application O.R.I.S : la plateforme collaborative favorise la consultation et le partage de données détenues par les experts.

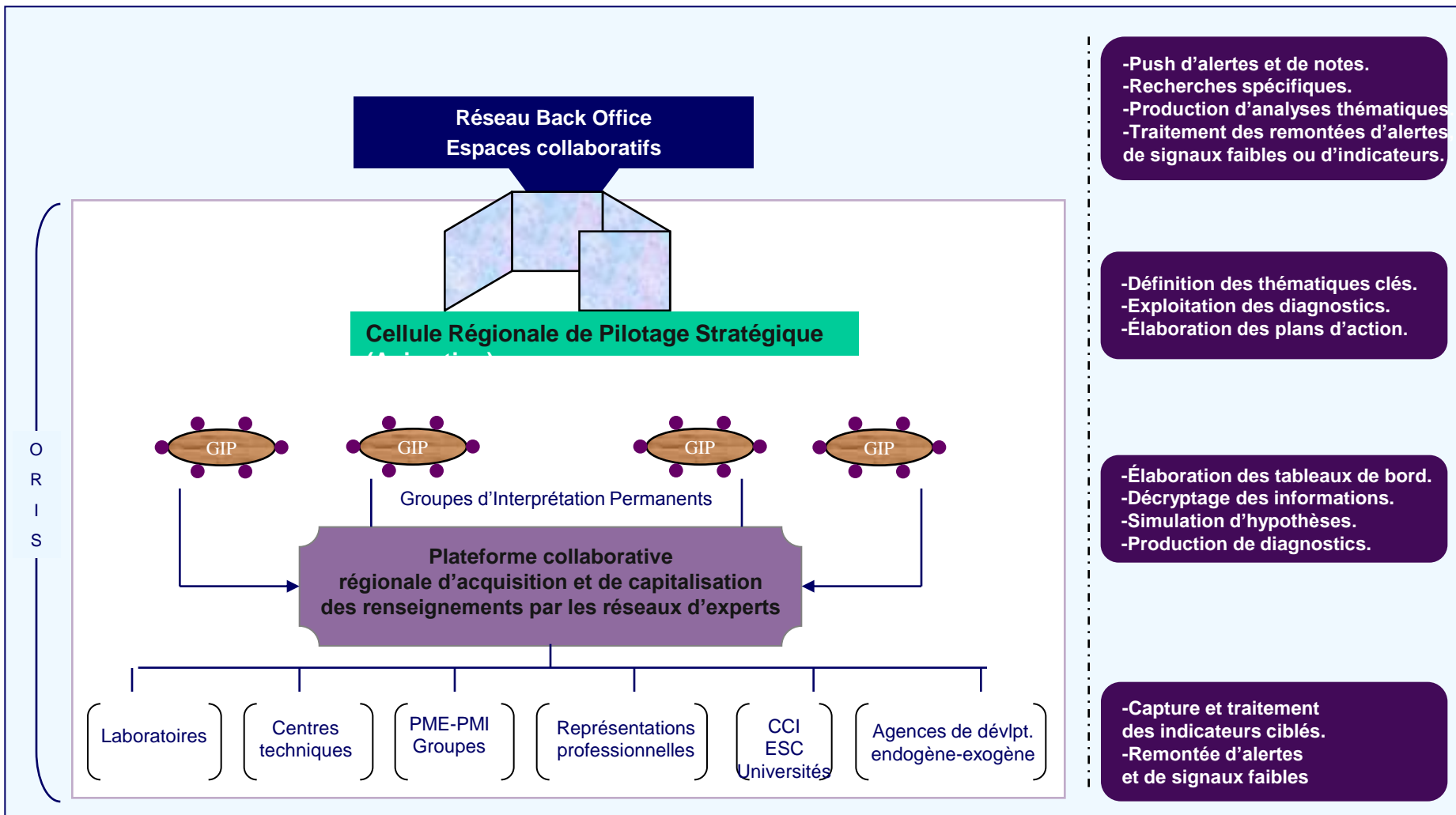
4- Vous ignorez ce que vous ne connaissez pas :

Caractérisé par tout événement imprévisible.

Application O.R.I.S : les réseaux de capteurs et la cellule d'animation opèrent une remontée systématique d'alertes ou signaux faibles qui sont diagnostiqués par les G.I.P.



Fiche 3.2 : Les services réalisés par les strates de l'O.R.I.S.



Fiche 3.3 : Elaboration du tableau de bord d'une thématique d'intelligence territoriale.



Définition de la problématique du thème clé

1-L'analyse de la demande : précise les raisons et les motivations pour lesquelles la Cellule Régionale de Pilotage Stratégique (C.R.P.S.) décide de traiter ce thème clé.

2-La contextualisation : répertorie le niveau de connaissance actuel que les membres du Groupe d'interprétation Permanent (G.P.I.) disposent en l'état, mais également les hypothèses, les représentations et les perceptions détenues par ces membres avant les travaux.

Répartition des tâches et ciblage des indicateurs

La problématique du thème clé est scindée en différents Axes de recherche, traitant chacun d'un volet spécifique. Le nombre d'Axes dépend de la complexité du thème clé. Le traitement de chaque Axe de recherche est confié à un binôme d'Analystes, chargé de produire un diagnostic argumenté. Pour chaque Axe de recherche, sont répertoriés les collecteurs mobilisés au sein des réseaux de capteurs, les indicateurs recherchés et les sources d'informations ciblées.

Détermination du rétro-planning

Dans cet encadré sont fixés les dates relatives à l'engagement des travaux, aux points intermédiaires sur l'avancée des recherches, à la restitution des diagnostics des axes de recherche, à l'élaboration du diagnostic du thème clé par le G.I.P. et à son exploitation en C.R.P.S.

O.R.I.S.				
Logo régional		TABLEAU DE BORD D'INTELLIGENCE TERRITORIALE		
Utilisateur : C.R.P.S.	Référence TCIT :	N° fiche : n/N	Date d'enregistrement :	
Thème :			Animateur :	
Analyse de la demande (C.R.P.S.)				
Contextualisation (G.I.P.)				
Equipe mobilisée (G.I.P.)				
Axe de recherche 1	Collecteurs	Indicateurs recherchés	Sources ciblées	
Domaine :				
Analystes :				
Délai :				
Axe de recherche 2	Collecteurs	Indicateurs recherchés	Sources ciblées	
Domaine :				
Analystes :				
Délai :				
Axe de recherche 3	Collecteurs	Indicateurs recherchés	Sources ciblées	
Domaine :				
Analystes :				
Délai :				
Axe de recherche 4	Collecteurs	Indicateurs recherchés	Sources ciblées	
Domaine :				
Analystes :				
Délai :				
Rétroplanning				
Date d'engagement du thème clé :				
Points intermédiaires sur l'avancée des Axes de recherche (Animateur et Analystes concernés) :				
Restitution du diagnostic des axes de recherche (Analystes concernés) :				
Elaboration du diagnostic consolidé du thème clé (Groupe d'Interprétation Permanent) :				
Exploitation du diagnostic consolidé du thème clé (Cellule Régionale d'Intelligence Stratégique) :				

Fiche 3.4 : Processus générique et chronologie des tâches.

Description du processus

La Cellule Régionale de Pilotage Stratégique (C.R.P.S.) définit les problématiques et les enjeux du territoire pour lesquels il convient d'opérer une surveillance ou d'effectuer « une levée de doute ». La réalisation de chaque thème clé est confiée à un membre de la C.R.S.P., chargé d'assurer les fonctions d'Animateur. Il compose l'équipe pluridisciplinaire de son Groupe d'interprétation, avec laquelle il va élaborer le Tableau de bord fixant la problématique du thème clé à traiter, les hypothèses de travail, les représentations et les éléments de contextualisation, et les Axes de recherche précisant les Analystes, les indicateurs à obtenir et à traiter par l'équipe mobilisée (membres du Groupe d'interprétation et réseaux de capteurs).

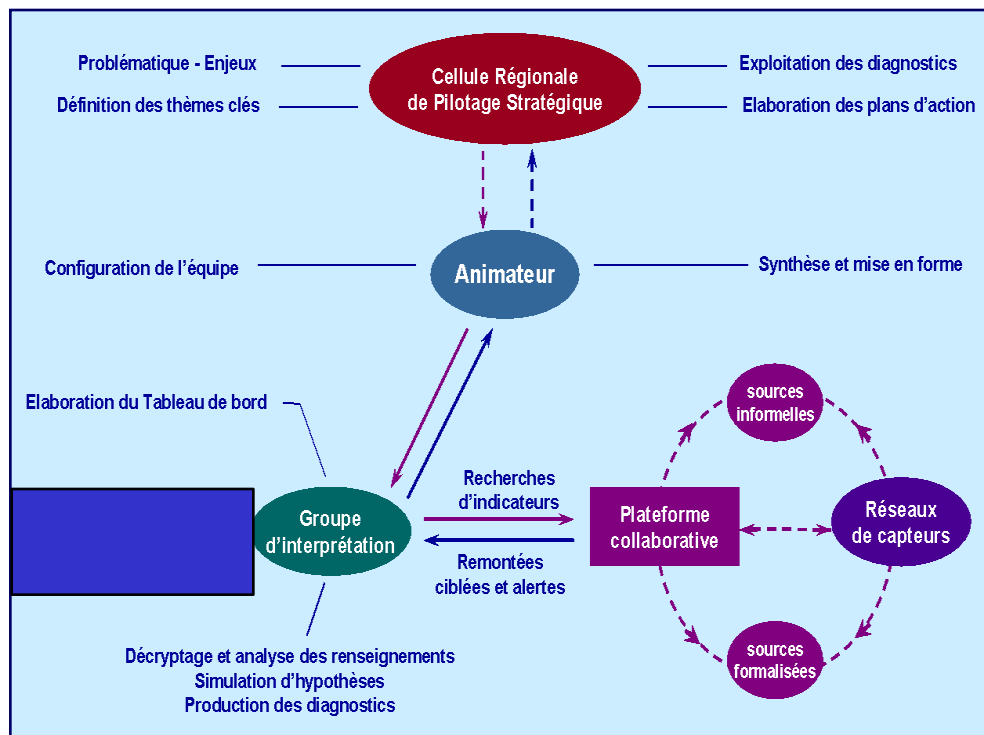
En parallèle, le G.I.P. sollicite la CRPS pour opérer des recherches de renseignements spécifiques. Il peut également solliciter d'autres Experts référencés. Les membres du Groupe d'interprétation, associés au réseau de capteurs mobilisés, recueillent les informations et opèrent collectivement le traitement et le stockage des données pertinentes sur la plateforme. Les Analystes de chaque Axe de recherche élaborent la synthèse.

Périodiquement, le Groupe d'interprétation se réunit dans le but d'analyser les renseignements obtenus et également d'effectuer l'ajustement des recherches.

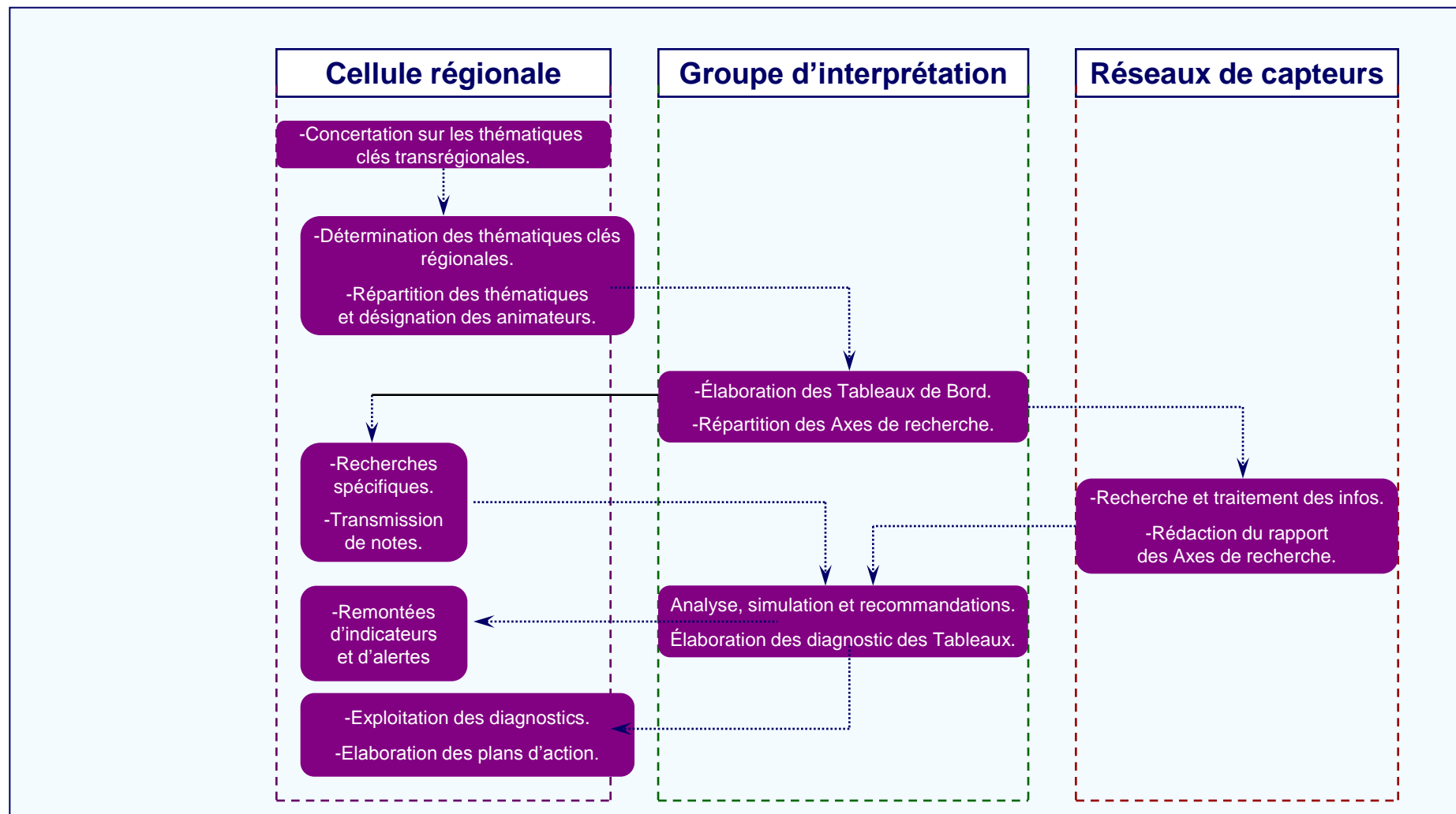
Disposant des éclairages attendus, le **Groupe d'interprétation produit le diagnostic du thème clé** en formulant des scénarios potentiels et des recommandations. Il transmet également à l'Animation tout indicateur, signal faible ou alerte traités.

A partir du diagnostic argumenté, restitué par son Animateur, la C.R.P.S. exploite ces résultats et procède à l'élaboration des plans d'action, de prévention, d'adaptation ou de contingence.

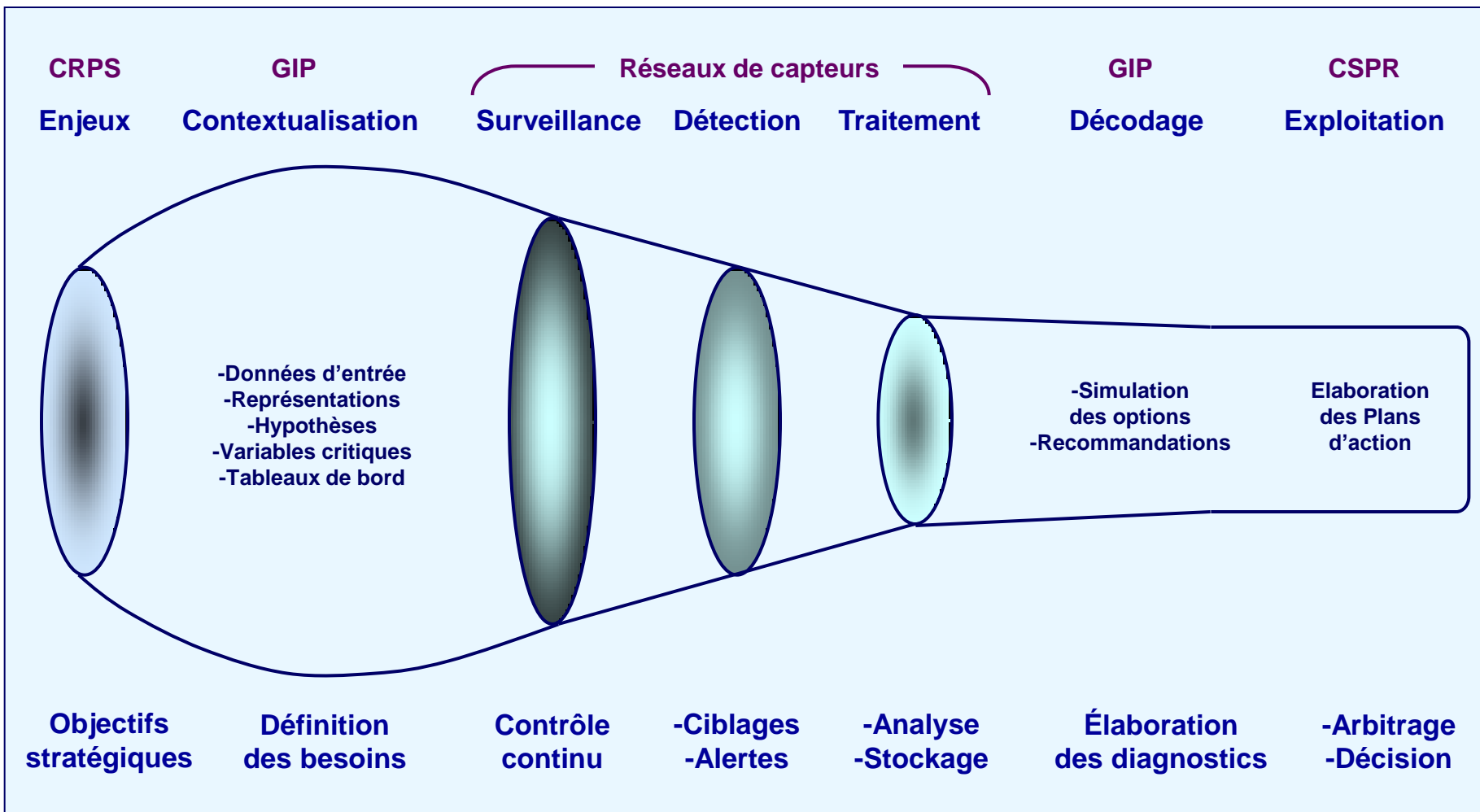
Un feed-back est assuré auprès des G.I.P. et des membres du réseau de capteurs mobilisés (mise en ligne d'une version synthétique du relevé de décision de la C.R.P.S. et du diagnostic élaboré par le G.I.P.)



Fiche 3.5 : Diagramme générique d'intervention des parties prenantes.



Fiche 3.7 : Chaîne de valeur des activités réalisées par les strates de l'O.R.I.S.





CAHIER N°1 : L'O.R.I.S. COMPOSANTE CLE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

CAHIER N°2 : L'O.R.I.S. AU SERVICE DU PILOTAGE STRATEGIQUE TERRITORIAL

CAHIER N°3 : LES MODES OPERATOIRES DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°4 : LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°5 : LES OFFRES DE SERVICE DE L'O.R.I.S.

Fiche 4.1 : Propriétés des réseaux de capteurs.

Définition du réseau d'intelligence collective

1-« ensemble collaboratif de liens ou de relation entre des personnes ou des organisations qui travaillent ensemble comme un système ».

2-« la stratégie réseau consiste à créer, activer ou orienter les liens tissés entre des acteurs dans le cadre d'un projet ».

3-« une constellation de nœuds productifs et distributifs de connaissances».

Facteurs clés de l'opérationnalité des réseaux de capteurs

1- THÈMES/PROBLÉMATIQUES/PROJETS FÉDÉRATEURS
(inscrits dans le champs d'action du réseau)

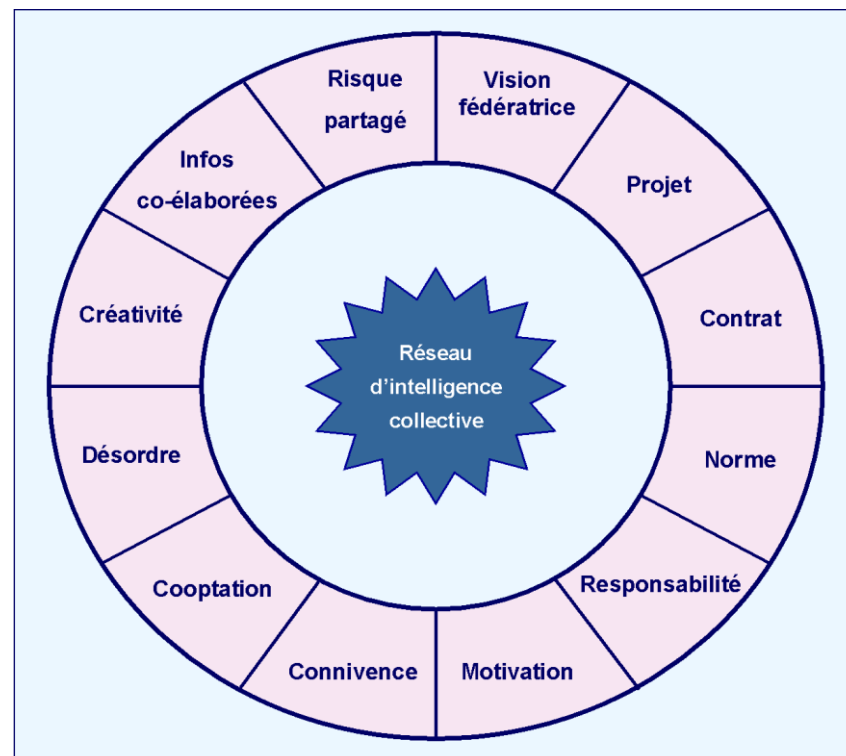
2- RESSOURCES MUTUALISÉES
(temps, connaissance, influence, expertise, relations)

3- INFRASTRUCTURE
(budget, ingénierie de projet, matériel, systèmes de communication)

4- INFOSTRUCTURE
(ensemble des règles de fonctionnement)

Qualités du réseau d'intelligence collective

Fluide, adaptatif, polymorphe, se configure et se transforme en fonction des finalités, des projets ou des contextes à traiter. Destin commun, imaginaire collectif, partage de l'histoire du territoire.



Phase N°1

1.1- Constituer la Cellule Régionale de Pilotage Stratégique (C.R.P.S.), fédérant les principaux décideurs territoriaux publics et privés, impliqués dans le développement et la sécurité globale du territoire.

1.2- Réunir la C.R.P.S. pour définir :

* **les thèmes de travail de l'ORIS**, selon les intentions du territoire en terme de stratégie de puissance.

A cette occasion, il est capital de **ne pas spontanément légitimer** les intuitions préétablies des décideurs et d'éviter de les conforter dans leur stratégie préconçue, sans bousculer leurs présupposés (impressions, convictions, perceptions). Il s'agit donc d'élaborer des hypothèses contradictoires pour ne pas légitimer les idées dominantes et **éviter les courbes d'aveuglement**: la démarche doit permettre une mise à plat des problématiques par un examen collectif des intérêts et des projets des acteurs, la révélation et le décodage des représentations spontanées et celles implicites des membres du groupe.

Les thématiques retenues seront formalisées sur un Tableau de bord fixant le cadre de travail du Groupe d'interprétation permanent auquel sera confié la réalisation du thème. La cartographie des acteurs clés est un préalable.

* **Les moyens et les procédures** relatives à l'infrastructure et l'info-structure nécessaire à l'opérationnalité des Groupes d'interprétation Permanents (G.I.P.) et des réseaux de capteurs.

Fiche 4.3 : Mise en œuvre opérationnelle de l'O.R.I.S. (Part. 2)



Phase N°2

2.1- Recenser, au sein des sphères publiques et privées régionales, les réseaux d'experts, les détenteurs d'influence et les fournisseurs d'informations traitées, présents dans les entreprises et les prestataires de service, les organisations professionnelles, les collectivités, les banques, les agences de développement, les incubateurs, les CCI, les centres techniques, les laboratoires, les universités, les Fab et living lab, la société civile...

2.2- Cartographier en deux catégories les acteurs clés recensés :

- Groupes d'Interprétation Permanents (G.I.P.) : équipes pluridisciplinaires, qui seront configurées selon les thématiques définies par la C.R.P.S.
- Réseaux de capteurs : personnes ressources, référencées en fonction de leurs domaines d'expertise, qui seront chargés de traiter les Axes de recherche définis par chaque G.I.P. (les membres des G.I.P. assurent également un rôle de capteur).

2.3- Etablir au niveau régional **une plateforme collaborative** permettant aux réseaux de capteurs d'être informés des recherches qui leur sont confiées, de remonter des alertes, de saisir les données collectées et de consulter les synthèses des diagnostics produits par les G.I.P. Au sein de cette plateforme, les G.I.P. peuvent accéder à des espaces dédiés aux thèmes clés à traiter. Ils peuvent consulter les données recueillies par les capteurs, débattre au sein de forums, produire des notes ou diagnostics à plusieurs, afin de capitaliser leur temps en dehors des réunions consacrées à l'élaboration des diagnostics.

Phase N°3

Niveau national

3.1- Etablir des espaces spécifiques sur la plateforme, pour traiter des alertes ou des signaux faibles, référencer des experts mais aussi mutualiser les informations et les analyses relatives à des thèmes critiques trans-régionaux.

Niveau régional

3.2- Réunir chaque G.I.P. pour leur confier les thématiques clés à traiter. Chaque G.I.P. doit, selon les éléments de contextualisation, travailler sur des hypothèses (faisceau d'options proposé par le potentiel de situation), et dégager les variables critiques sur lesquels faire opérer les recherches par les capteurs.

3.3- Appliquer le processus générique décrit en Fiches 3-4 et 3-5 (Processus et tâches et Diagramme d'intervention).

3.4- Disposer de données clés et d'alertes préventives par l'intermédiaire de l'animateur doté d'accès à des réseaux informationnels complémentaires aux sources territoriales.

3.6- Accéder aux espaces collaboratifs mis en place sur la plateforme, pour traiter les thématiques critiques régionales, animer les communautés de réflexion et élaborer des stratégies d'influence.

CAHIER N°1 : L'O.R.I.S. COMPOSANTE CLE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

CAHIER N°2 : L'O.R.I.S. AU SERVICE DU PILOTAGE STRATEGIQUE TERRITORIAL

CAHIER N°3 : LES MODES OPERATOIRES DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°4 : LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE L'O.R.I.S.

CAHIER N°5 : LES OFFRES DE SERVICE DE L'O.R.I.S.

1- Dispositif d'alerte préventive des filières et du territoire

1.1 A partir des filières clés, écoute active des entreprises et de leurs représentations pour détecter les difficultés liées à leur développement, les contraintes de leurs environnements, les signaux faibles captés, leurs ambitions individuelles et leur potentiel en terme de partenariat.

1.2 Consolidation et traitement par les GIP des renseignements au niveau régional voir interrégional pour élaboration d'un diagnostic en temps réel, comprenant des indicateurs de contrôle, des éclairages et des recommandations opérationnelles destinées à être exploitées par la CRPS.

Les expertises mobilisables :

Conseillers entreprise des agences, GIP, CRPS, Back Office de l'animateur.

Les bénéficiaires :

Les entreprises (positionnement), professions / Etat / Région (cartographie dynamique fine).

Exemple : Redéploiement de la filière machine spéciale du territoire de Belfort en pôle d'excellence capable de répondre à des appels d'offre européens (création de la SAS MECATEM).

2- Dispositif d'anticipation des opportunités et des crises

2-1 A partir des enjeux stratégiques clés du territoire, mobilisation des réseaux d'expertise (GIP) pour décrypter les axes de développement et les facteurs de perturbation préfigurant des contextes à risque.

2-2 Elaboration de notes d'analyse, comprenant des éclairages et des recommandations opérationnelles, destinées à être communiquées pour exploitation aux entreprises et Professions.

Les expertises mobilisables :

Etude et prospective,, CRPS.

Les bénéficiaires :

Les entreprises, les filières, (avantages concurrentiels), professions (sources d'action).

Exemple : Détection d'un segment de marché dans l'instrumentation médicale pour les PME de la micromécanique bisontine (création d'une zone d'activité).

Redéploiement des fournisseurs automobile de rang 3 du Doubs pour remédier à leur dé-référencement par les centrales d'achat (création d'un collectif fournisseur de sous-ensembles aux équipementiers)

3- Réseaux d'influence

3.1 A partir des enjeux clés du territoire, recenser et cibler au sein des sphères publiques et privées régionales, nationales et européennes, les acteurs clés en fonction de leurs moyens d'action, capacité d'influence et de résonance, sensibilité et intentions pour élaborer une cartographie dynamique.

3.2 Mobiliser ces acteurs selon les problématiques à traiter et les effets de leviers recherchés.

Les expertises mobilisables :

Elus, CCI, agents des collectivités, conseillers entreprise.

Les bénéficiaires :

Les entreprises (avantages concurrentiels), les collectivités et les agences, l'université.

Exemple : Transfert technologique de la filière textile lyonnaise à St Jérôme (Canada) par la mise en place d'un centre technique utilisant les standards lyonnais d'évaluation des fibres (résistance, mesures), afin d'étendre leur périmètre d'influence sur la zone nord américaine et favoriser le référencement de leurs produits à l'export.